



AGGLO
Etampois
Sud-Essonne

www.caese.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Communauté d'Agglomération de l'Étampois
Sud-Essonne

www.caese.fr



Johann MITTELHAUSSER,
Président de la CAESE

EDITO

UNE AGGLOMERATION AVEC ET POUR SES COMMUNES !

2018 fut une année riche pour toutes les équipes de l'agglomération entre renouvellement de l'exécutif, réorganisation des services et lancement d'importants chantiers et domaines d'intervention nouveaux.

Donner sens et faire sens à cet outil qu'est l'agglomération au service d'un territoire et de ses communes, voilà ce qui fut le moteur de cette année écoulée.

Je remercie tous les agents intercommunaux qui, avec un sens aigu de l'intérêt général, ont accompagné cette transformation marquant une nouvelle étape dans l'histoire de notre EPCI à travers la mise en œuvre d'une administration et d'une organisation désormais tournée vers le territoire.

38 communes avec autant de richesses et de diversités à la tête desquelles les Maires constituent le premier lien dans la relation avec l'agglomération. C'est à ce titre que nous avons souhaité renforcer le rôle et la récurrence des réunions de notre conférence des Maires pour les replacer au cœur du processus décisionnel et faire de l'outil communautaire un levier d'action et de reflet des ambitions que nous voulons toutes et tous porter.

Faire de notre communauté non pas une strate supra-communale mais un outil au service des communes et des Maires, c'est l'ambition que nous avons désormais érigée en principe fondateur et qui doit guider notre action quotidienne pour permettre à nos habitants de se l'approprier également.

Pays d'Art et d'Histoire, nous disposons d'atouts considérables pour forger l'identité de l'Etampois à travers les richesses de sa diversité afin d'aborder l'avenir et ses multiples défis car les attentes sont grandes et pressantes et nous en mesurons quotidiennement les enjeux.

Soyons fiers de porter les couleurs de notre agglomération comme point de convergence et d'union où chaque commune à sa place et marque par sa singularité, ce trait de caractère si spécifique, unique et authentique qui fait toute la force de notre territoire !



SOMMAIRE

1 / TERRITOIRE

2 / MISSIONS

3 / ORGANISATION

4 / INTERCOMMUNALITÉ

**5 / SERVICES À LA
POPULATION**

Enfance, petite enfance, piscines, Maison de
Justice et du Droit

**6 / DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET EMPLOI**

7 / POLITIQUE DE LA VILLE

**8 / L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

**9 / DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**10 / VIE CULTURELLE ET
TOURISTIQUE**

11 / RESSOURCES HUMAINES

12 / FINANCES

13 / COMMUNICATION

38 COMMUNES, 1 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Véritable écrin de verdure, le territoire de la CAESE bénéficie d'une qualité de vie rare en Ile de France tout en situant à seulement 50 km de Paris. 3ème pôle d'emploi du département et 1er pôle économique du Sud-Essonne, c'est un territoire attractif et dynamique pour les entreprises. La Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonne s'est transformée le 1er janvier 2016 en Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne à périmètre identique.

38 COMMUNES

54 283 HABITANTS

48 251 KM² DE TERRITOIRE

ère élection par suffrage universel direct par fléchage des conseillers communautaires pour les communes de plus de 1 000 habitants. Transfert de 5 nouvelles compétences : «développement économique», «aménagement de l'espace communautaire», équilibre social de l'habitat», «politique de la ville» et «gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» (à partir du 1er janvier 2018)

2014

2012

Validation du schéma départemental de coopération intercommunale portant le projet de périmètre de la CCESE de 22 à 38 membres

2008

Renouvellement du Conseil communautaire. Dissolution de la CCE. Recréation de la CCESE en décembre

2006

Création du service des études dirigées et adhésion d'une nouvelle commune

2004

Création de la CCE avec 21 communes

2018

Définition de l'intérêt communautaire

2016

Transformation en agglomération : la CCESE devient CAESE

2013

Installation des nouveaux conseillers communautaires suite à l'élargissement du périmètre

2011

Ouverture des premières structures intercommunales (Maison de la petite enfance Serge-Levrez, le Petit Prince

2007

Transfert de la compétence « centre de loisirs »

2005

Transfert de la compétence « petite enfance »

Pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne a souhaité orienter ses compétences dans le respect des principes de cohérence territoriale et d'autonomie des villes, mis en place depuis sa création.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- GEMAPI (à partir du 1er janvier 2018)



COMPÉTENCES FACTULTATIVES

- Enfance et jeunesse
- Accompagnement de la prévention spécialisée
- Tourisme
- Maison de la justice et du droit
- Création, fonctionnement et gestion du SPANC
- Aménagement numérique du territoire
- Aménagement rural
- Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des animaux errants

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



DES ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRES

Les 38 communes composant l'intercommunalité délèguent à la Communauté d'Agglomération un certain nombre de compétences qu'elle exerce pour l'ensemble des communes et leurs populations. Ces compétences sont dites alors d'intérêt communautaire.

À L'HORIZON DE 2020

Une commission consultative Eau et Assainissement sera créée en 2019, en préfiguration du transfert automatique de cette compétence au 1er janvier 2020. La commission mise en place aura pour mission d'être force de proposition dans la mise en oeuvre de la démarche du transfert des compétences et d'être également le relais entre les communes et la CAESE.

La communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne est administrée par un Conseil Communautaire composé de 77 délégués, élus depuis 2014 au suffrage universel direct. Son rôle est d'examiner les propositions du Bureau et de les rendre exécutoires par délibérations. Les différentes actions et les projets peuvent ensuite être réalisés.

Suite à la démission du Président Monsieur Jean-Pierre Colombani, Monsieur Johann Mittelhausser est élu Président de la Communauté d'Agglomération le 23 mars 2018.

A la même date ont été élus 15 vice-présidents dont le nombre a été fixé par délibération.

Le bureau communautaire, composé du Président et des vice-présidents, élabore la politique de la communauté d'agglomération. Il étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil de la communauté d'agglomération.



Président :
Johann MITTELHAUSSER



1ER VICE-PRÉSIDENT :
BERNARD DIONNET

Projet et stratégie du territoire, politique de mutualisation, intérêt communautaire, logement et Habitat



2E VICE-PRÉSIDENT :
BERNARD LAPLACE

Suivi et animation de la politique de la ville, de l'action cœur de ville et de la Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI)



3E VICE-PRÉSIDENT :
JEAN-CLAUDE REVEAU

Finances, prospective, optimisation financière et animation du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance



4E VICE-PRÉSIDENTE :
CHRISTINE BOURREAU

Développement culturel, animation du label Pays d'Art et d'Histoire, animations et manifestations



5E VICE-PRÉSIDENT :
GUY CROSNIER

Stratégie de développement économique, emploi et animation et suivi du développement des zones industrielles et artisanales



6E VICE-PRÉSIDENT :
GUY DESMURS

Aménagement numérique du territoire, mobilité, suivi, animation et développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication



**7E VICE-PRÉSIDENTE :
ISABELLE TRAN QUOC HUNG**

Enfance et petite enfance



**8E VICE-PRÉSIDENT :
JEAN PERTHUIS**

Suivi des relations avec les communes, préfiguration de la compétence eau et assainissement



**9E VICE-PRÉSIDENT :
YVES VILLATE**

Développement durable et environnement



**10E VICE-PRÉSIDENT :
STÉPHANE PRADOT**

Grands travaux et grands projets d'infrastructures, suivi de l'entretien de la gestion et de l'optimisation du fonctionnement des bâtiments intercommunaux



**11E VICE-PRÉSIDENTE :
SABINE FURMAN**

Suivi, accompagnement et optimisation des ressources humaines



**12E VICE-PRÉSIDENTE :
GENEVIÈVE MENNELET**

Développement et attractivité touristique du territoire



**13E VICE-PRÉSIDENT :
DOMINIQUE LEROUX**

Suivi et animation du Service Assainissement Collectif
Public Non



**14E VICE-PRÉSIDENTE :
HUGUETTE DENIS**

Suivi et animation des services à la population et suivi des services mutualisés



**15E VICE-PRÉSIDENTE :
GRÉGORY COURTAS**

Suivi et animation des questions d'accessibilité dans les bâtiments intercommunaux (AD'AP), représentation et suivi de l'agglomération sur les sujets relatifs aux gens du voyage.



La conférence des maires est une nouvelle instance consultative, mise en place en 2018, composée du président de l'agglomération, de ses Vice-présidents et du Maire de chaque commune membre. Elle permet notamment au président de la Communauté d'agglomération de recueillir les avis des Maires des communes membres sur les orientations stratégiques de la Communauté d'agglomération et sur les affaires communautaires et aux Maires d'être tenus informés et de valider en amont les projets et les interventions de la communauté d'agglomération.

ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE

7

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

19

BUREAUX COMMUNAUTAIRES

6

CONFÉRENCES DES MAIRES

2

MOTIONS

183

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

161

DÉLIBÉRATIONS

61

DÉCISIONS DU BUREAU

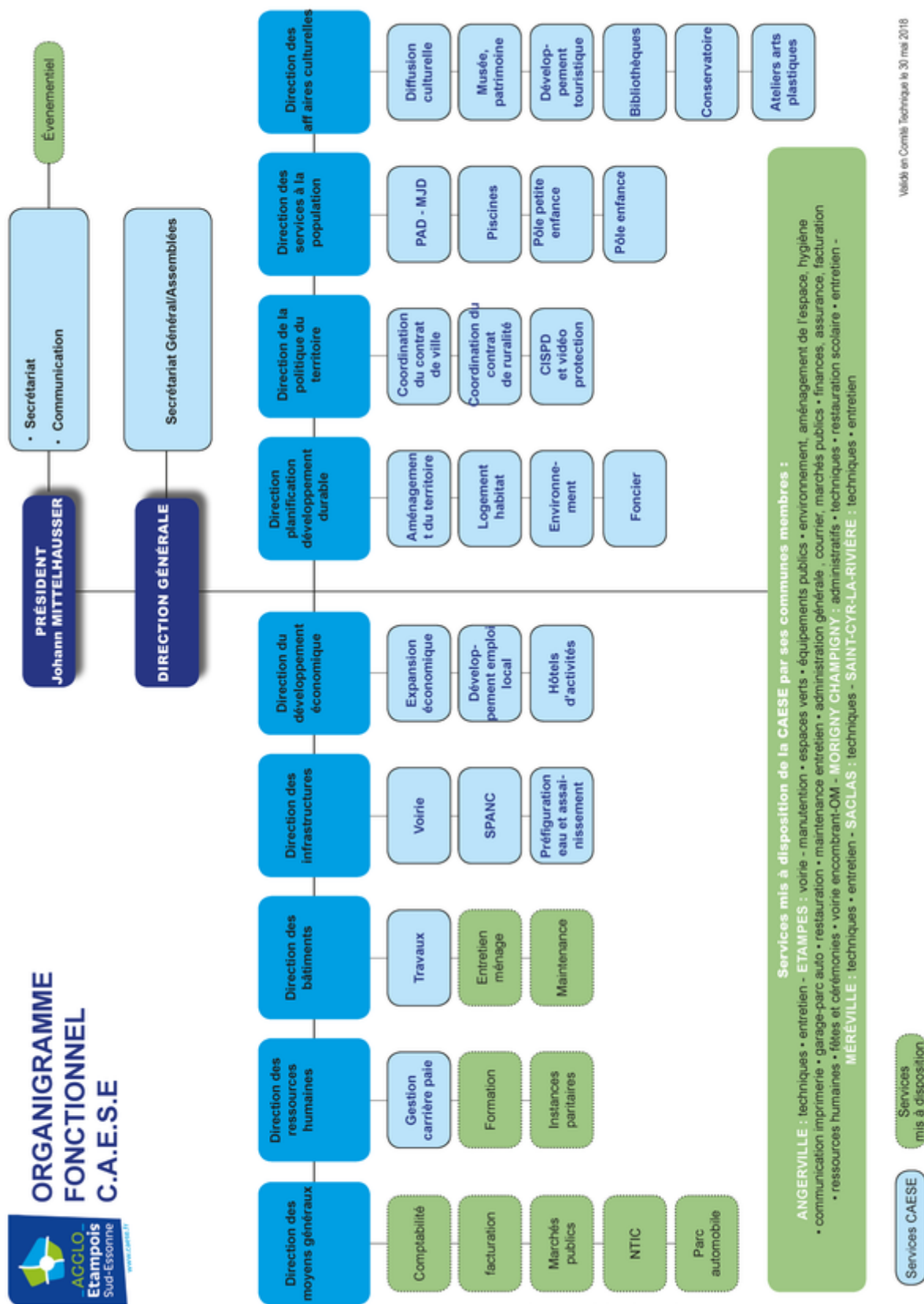
FOCUS

03 juillet 2018 :

- Motion afin de maintenir des circuits spéciaux scolaires pendant la pause méridienne
- Motion en faveur de l'attribution de la contribution Climat Énergie au profit des EPCI afin de financer la Transition Écologique Territoriale

L'ADMINISTRATION

Afin de mettre en œuvre les décisions et orientations votées par les élus en conseil communautaire, l'administration de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne est composée d'agents aux compétences pluridisciplinaires.



Le soutien aux 38 communes de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne reste un axe majeur de la politique intercommunale afin de faire face à des budgets communaux de plus en plus restreints. Les actions en faveur des communes se sont matérialisées par différentes orientations concrètes comme la mise en place de fonds de concours, les aides communautaires, la signature de partenariats divers, mais aussi le déploiement du très haut débit sur le territoire.

FONDS DE CONCOURS

La CAESE a mis en place des fonds de concours aux communes afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'équipement prévus par leurs soins.

Pour la commune de Brouy

Pour le centenaire de la guerre 14/18, la commune de Brouy demeurait l'une des très rares villes de France et la seule de la CAESE à ne pas posséder un monument aux morts. Compte tenu du devoir de mémoire aux soldats de Brouy tombés au champ d'honneur et du caractère symbolique de la réalisation de ce monument, la CAESE a financé le projet de la commune de Brouy à hauteur de 3 000 €.



Pour le Centre Hospitalier du Sud-Essonne

L'équipe médicale du SMUR disposait de deux véhicules équipés afin de porter secours aux victimes. Or, les deux véhicules étaient vieillissants et ne permettaient plus d'assurer en toute fiabilité sécurité les interventions. Afin de faire face au coût d'un nouveau véhicule et de l'impérieuse nécessité d'assurer cette mission 24h/24 et 7 jours sur 7, la CAESE a participé au financement de la dépense engendrée par l'acquisition d'un véhicule adapté et équipé dont le coût total représentait une dépense de 48 590,95 €HT.

AIDES COMMUNAUTAIRES

COMMUNES	2018
ABBÉVILLE-LA-RIVIÈRE	5 960,00 €
ANGERVILLE	57 104,00 €
ARRANCOURT	3 236,00 €
AUTHON-LA-PLAINE	6 984,92 €
BLANDY	2 252,58 €
BOIS-HERPIN	755,40 €
BOISSY-LA-RIVIERE	9 896,00 €
BOISSY-LE-SEC	7 209,90 €
BOUTERVILLIERS	6 314,18 €
BOUVILLE	7 072,16 €
BRIERES-LES-SCELLES	18 132,00 €
BROUY	1 307,50 €
CHÂLO-SAINT-MARS	17 379,04 €
CHALOU-MOULINEUX	7 901,88 €
CHAMPMOTTEUX	5 925,00 €
CHATIGNONVILLE	1 161,06 €
CONGERVILLE-THIONVILLE	5 502,64 €
ESTOUCHES	3 428,70 €
ÉTAMPES	254 785,00 €
FONTAINE-LA-RIVIÈRE	2 189,93 €
FORÊT-SAINTE-CROIX	2 942,00 €
GUILLERVAL	13 518,20 €
MAROLLES-EN-BEAUCE	5 105,00 €
MÉRÉVILLE	47 023,20 €
MÉROBERT	1 094,30 €
MESPUITS	4 280,00 €
MONNERVILLE	6 367,21 €
MORIGNY-CHAMPIGNY	54 802,00 €
ORMOY-LA-RIVIERE	8 231,65 €
PLESSIS-SAINT-BENOIST	6 186,00 €
PUISELET-LE-MARAIS	6 216,00 €
PUSSAY	32 308,00 €
ROINVILLIERS	915,00 €
SACLAS	28 946,20 €
SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE	4 620,83 €
SAINT-ESCOBILLE	4 939,36 €
SAINT-HILAIRE	7 543,00 €
VALPUISEAUX	12 586,60 €
TOTAL GÉNÉRAL	672 122,44 €

AIDE AUX PROJETS DE VALORISATION DU PATRIMOINE

Un dispositif afin de subventionner les projets des communes pour la valorisation du patrimoine historique et culturel permet de financer les projets retenus jusqu'à 50% du montant de l'action dans la limite d'un montant global de 20 000 euros pour l'ensemble des communes. 12 projets ont été financés en 2018 allant de l'aide à la commémoration de la 1ère guerre mondiale à des ateliers de protection du patrimoine, en passant par des concerts tout public.

LES PARTENARIATS

Contrat de ruralité

Signé en 2017 entre la communauté d'agglomération et l'État, ce dispositif a permis de recenser 148 projets des communes et de leurs groupements répartis dans les 6 thématiques ouvrant droit à l'éligibilité de ces contrats. En 2018 deux nouveaux projets ont obtenu un avis favorable de l'État :

- Pussay, création d'une école maternelle de 6 classes et d'un restaurant scolaire. Subvention allouée : 300 000€
- Angerville, création d'une maison médicale. Subvention allouée : 252 000€

Projet social du territoire entre la CAESE, la CAF et la MSA.

Le projet social est un document de planification, sur la base d'un diagnostic précis des besoins du territoire. Il permet de se doter d'un cap à moyen terme, d'un plan, d'une organisation et de moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés. Les grandes orientations doivent permettre de valoriser les actions en faveur du public, mettre les habitants au cœur des dispositifs et de valoriser les partenariats et le travail en réseau.

Conseils des citoyens et Maison du Projet

La Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les conseils citoyens dans le cadre des contrats de ville et les Maisons du projet dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, pour permettre la co-construction du projet de rénovation urbaine avec les habitants. Cette volonté législative répond à deux objectifs :

- Progresser dans les modalités de démocratie locale,
- Assurer un gage de qualité en faveur d'une meilleure conception urbaine, appropriation du projet par les habitants et prise en compte des changements.

La Communauté d'agglomération est dépositaire des fonds octroyés par l'Etat qu'elle reverse aux conseils de citoyens.

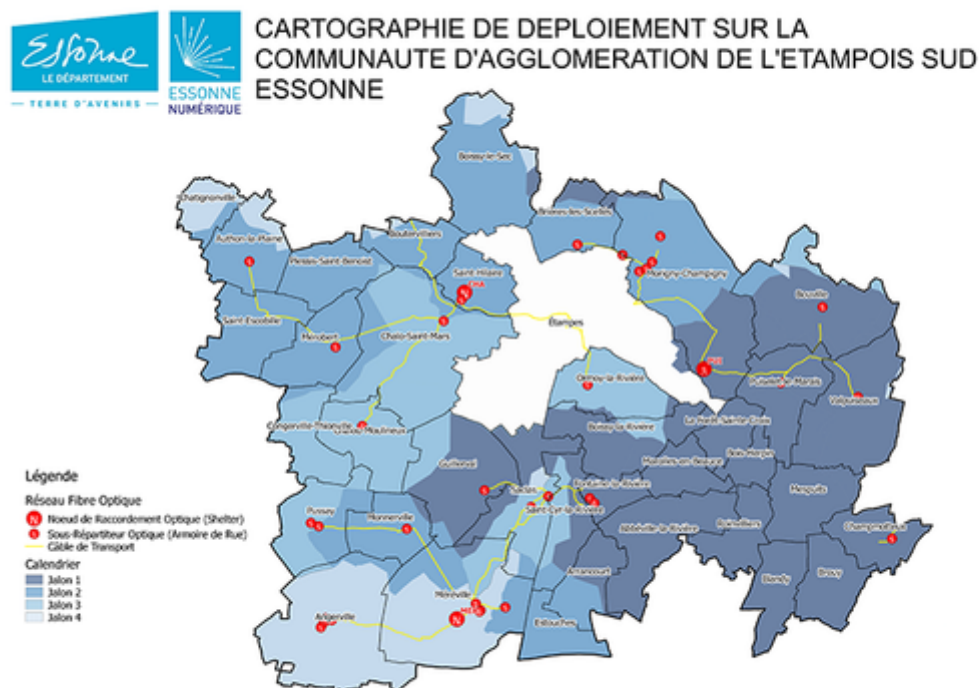
Espaces Tiers lieux

Afin d'étudier l'opportunité et la faisabilité de tiers-lieu structurants à l'échelle du territoire, la CAESE a sollicité une aide départementale. En effet, le Conseil départemental de l'Essonne, dans le cadre de sa politique de la ruralité, apporte un soutien financier en matière d'études de faisabilité préalables au développement de tiers-lieux.

Cette subvention du Département est fixée à 70% maximum des dépenses H.T., avec un montant maximum de subvention de 25.000 €.

LE TRÈS HAUT DÉBIT

La fin du déploiement du « Jalon 1 » est prévue pour le milieu de l'année 2019. Comme représenté sur la carte, les communes concernées partiellement ou totalement par le « Jalon 1 » sont : Morigny-Champigny, Bouville, Puiset-le-Marais, Valpuiseaux, La Forêt-Sainte-Croix, Bois-Herpin, Mespuits, Boissy-la-Rivière, Marolles-en-Beauce, Champmotteux, Brouy, Blandy, Roinvilliers, Abbéville-la-Rivière, Arrancourt, Fontaine-la-Rivière, Guillerval et Saclas.



Concernant le Jalon 2, les études d'ingénierie des communes ont démarré en mars 2018. Les communes concernées partiellement ou totalement sont : Morigny-Champigny, Brières-les-Scellés, Boissy le Sec, Boutervilliers, Saint-Hilaire, Plessis-Saint-Benoist, Authon-la-Plaine, Saint-Escobille, Mérobert, Pussay, Monnerville, Méréville et Estouches.

Les études d'ingénierie du Jalon 3 ont démarré en septembre 2018 pour les communes de Chalo-Saint-Mars, Chaloux-Moulineux, Congerville-Thionville, Pussay, Saint-Cyr-la-Rivière, Saclas et Ormoy-la-Rivière.

Enfin le 4ème et dernier jalon sera lancé en mai 2019 marquant ainsi la fin prévisionnelle du déploiement des 120 000 prises pour la fin d'année 2020. Ce déploiement concerne les communes de Chatignonneville, Angerville et Méréville.

LE DEVENIR DE L'ÎLE DE LOISIRS



Le Syndicat mixte a pour mission l'étude, la réalisation des opérations d'aménagement et la gestion de la Base de plein d'air et de loisirs d'Étampes, renommée Île de Loisirs d'Étampes. Toutefois, des difficultés de gouvernance, de financement et d'exploitation sont apparues, justifiant la mise en œuvre, par le Département et avec l'accord du Syndicat, d'un audit.

La démarche avait pour objectif une plus grande optimisation des fonds publics et une plus grande efficacité de la gouvernance partagée. La collaboration des partenaires visait en priorité le renforcement de la mission de service public de l'équipement par le développement d'un projet social, éducatif, environnemental et touristique aligné sur les besoins et le projet de territoire.

ENFANCE

Accueils collectifs de mineurs

Les accueils collectifs de mineurs (ACM), communément appelés les centres de loisirs, fonctionnent pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire. Encadrés par le personnel de la CAESE, les enfants bénéficient d'activités variées qui favorisent l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant tout en lui apprenant la vie en collectivité.

2513

ENFANTS ACCUEILLIS

11

STRUCTURES SUR LE
TERRITOIRE IMPLANTÉES
SUR 6 COMMUNES

68 AGENTS

Accueils périscolaires

Pour faciliter la vie quotidienne des familles, la CAESE organise un accueil avant et après la classe. L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs intercommunaux diplômés et par le directeur de l'accueil de loisirs. Cette équipe propose différents pôles d'activités dans lesquelles les enfants peuvent s'épanouir, se détendre et se reposer : jeux extérieurs, jeux de construction, espace lecture, espace activité manuelle.

2754 ENFANTS ACCUEILLIS

21 STRUCTURES IMPLANTÉES SUR 9
COMMUNES DU TERRITOIRE

67 AGENTS

Etudes dirigées

L'étude est l'occasion pour les enfants de travailler dans une ambiance favorable à la concentration. Complémentaire de l'enseignement en classe, elle permet aux écoliers de bénéficier d'une aide plus « personnalisée », adaptée à leurs éventuelles lacunes, d'apprendre à travailler seuls (méthodologie) et plus efficacement. L'étude lui apporte soutien et méthodes de travail et de mémorisation. Des enseignants et vacataires de la CAESE encadrent les élèves. Leur rôle est de garantir une ambiance propre au travail et donner des conseils aux élèves qui en ont besoin.

1194 ENFANTS INSCRITS

46 ENSEIGNANTS

37 VACATAIRES



PETITE ENFANCE

Le service de la petite enfance de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne comprend les structures Multi-accueil et les Relais Assistants Maternels.

La capacité d'accueil est de 270 enfants dans les 5 structures d'accueil de la CAESE :

Etampes

- le Multi-accueil Serge Levez agrée pour 60 enfants
- le Multi-accueil Le Petit Prince agrée pour 50 enfants
- le Multi-accueil Familial agrée pour 120 enfants
- La Halte-Garderie Mandarine agrée pour 8 enfants

Morigny-Champigny

- le Multi-accueil Le Jardin des Lutins agrée pour 32 enfants



Compte-tenu des souhaits de certaines familles, comme par exemple un accueil juste quelques jours par semaine, la gestion des demandes mise en corrélation avec la capacité d'accueil a permis à **583 enfants de bénéficier d'un accueil dans les structures.**

FOCUS

Trois projets innovants en 2018 :

- Ouverture d'un site "Tournesol" proposant un espace et un temps de rencontre entre d'une part le parent et son enfant de moins de 3 ans, et d'autre part entre l'assistant maternel indépendant et l'enfant
- Ouverture d'un espace dédié aux jeux libres pour les enfants de moins de six ans, "Le Jardin en Bullant" offre à tous les enfants et à leurs parents ou un adulte référent, de manière libre et sans inscription, un lieu où s'amuser devient une activité sérieuse.
- Organisation d'un séminaire petite enfance destiné aux professionnels de l'enfance et de la petite enfance.

RAM

Les Relais Assistants Maternels (RAM) ont pour mission d'accompagner les familles, les assistants maternels du territoire et les gardes d'enfants à domicile, autour de l'accueil du jeune enfant.

3 RAM DONT 2 ITINÉRANTS

88 POUR RAM 1001 PATTES

311 ASSISTANTS MATERNELS DONT

124 POUR RAMIBAMBELLE

99 POUR TROTTI'RAM

LES PARTENARIATS

Protection maternelle infantile (Pmi) : Partenariat d'accompagnement technique et financier. Dans le cadre de l'accueil des enfants en difficulté (handicap, maladies chroniques ou troubles du comportement), La Pmi propose la signature de Plan Personnalisé d'Accueil. Celui-ci permet d'obtenir une subvention pour améliorer l'accueil de ces enfants.

Caisse d'allocations familiales (Caf) : Partenariat essentiellement financier sous forme notamment de Prestation de service unique (Psu). Le taux de la Psu est de 66 % du prix de revient des actes (exprimé en heure/enfant), dans la limite du prix plafond défini par la Cnaf, déduction faite des participations familiales.

Mutualité sociale agricole (Msa) : Partenariat financier, technique et de formation via l'association Alisé. Cette année, le Service d'accueil familial s'est vu décerner le 1er prix qui s'élève à 2 500 €, le multi-accueil Le Jardin des Lutins a obtenu 1 000 € pour le 3ème prix.

Education Nationale : Les référents des enfants en situation de handicap fréquentant les structures petite enfance sont invités par les directrices d'écoles maternelles du territoire à participer aux équipes de suivi de scolarité permettant à l'ensemble des acteurs de l'accueil des enfants de choisir la solution la plus adaptée pour concilier école et crèche.

Centre d'action médico-sociale précoce (Camps) : Ce partenariat a pour objectif d'assurer une continuité dans la prise en charge des enfants en difficulté et de leur famille en permettant aux différents acteurs de l'accueil de l'enfant de se rencontrer, de trouver des pistes de travail cohérentes et de proposer un soutien aux familles tout au long de leur accueil en crèche.

LES ACTIONS

Soirée à thème pour les familles de la petite enfance :

Le 5 octobre 2018 dans le centre social Jean Carnet ont été réunies les familles des structures petite enfance, les professionnels de la petite enfance ainsi que les assistants maternels. L'objectif de cette soirée était d'engager une réflexion et un échange sur la nécessité de mieux comprendre le cerveau de l'enfant afin de l'aider à mieux grandir, ce qui questionne bien souvent les parents mais aussi les professionnels. 50 participants (parents, professionnels et assistants maternels indépendants).

Organisation de six rencontres s'adressant aux assistants maternels : Organisées, afin de donner l'occasion aux professionnelles de parfaire leurs connaissances théoriques administratives.

LES PISCINES

3 piscines sont réparties sur le territoire de la CAESE, 1 à Etampes, 1 à Angerville et 1 à Méréville. Dans le cadre de sa politique d'inclusion des enfants et des personnes en situation de handicap, la piscine intercommunale d'Etampes accueille des patients du Centre Spécialisé Barthélémy Durand et des enfants de l'Institut Médico-Educatif la Feuilleraie ainsi que du Centre d'Aide Médico-Sociale Précoce Les boutons d'or.



12 PROFESSIONNELS

144 937 POUR ÉTAMPES

160 459 ENTRÉES DONT

13 119 POUR ANGERVILLE

2 403 POUR MÉRÉVILLE

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT SE TRANSFORME EN MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Un service de conseils juridiques gratuit pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE), la Maison de Justice et du Droit (MJD) est un lieu d'accueil gratuit et permanent permettant d'apporter une information de proximité et des conseils sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs. Ce service permet à toute personne de bénéficier :

- d'informations générales sur ses droits et ses devoirs ;
- d'une aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation (aide à la rédaction de dossiers d'aide juridictionnelle) ;
- d'informations juridiques gratuites par des professionnels du droit (avocats, notaires...).

La transformation du Point d'Accès au Droit en Maison de Justice et du Droit marque la judiciarisation de la structure avec la présence notable **d'un greffier**. Cette transformation vient également renforcer la prévention de la délinquance et l'aide aux victimes. Grâce à cette labellisation, la CAESE pourra accueillir des permanences du Délégué du Procureur de la République ou d'associations départementales effectuant de la réparation pénale, jusqu'à présent non envisageables au sein du PAD.

5 048 PERSONNES ONT SOLlicitÉ LA MJD

5 017 RENDEZ-VOUS

391 PERSONNES ORIENTÉES VERS D'AUTRES STRUCTURES

Activités des juristes

3 JURISTES

3 194 PERSONNES REÇUES

64 PERSONNES REÇUES SUR LES PERMANENCES
D'ANGERVILLE ET AUTHON-LA-PLAINE

La transformation du PAD en Maison de Justice et du Droit (MJD) fin 2018 était donc parfaitement justifiée au vu de ces chiffres.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Le service de développement économique a pour vocation d'aménager les parcs d'activités et d'accompagner les entreprises comme les porteurs de projets afin d'impulser une dynamique économique attractive. Il assure la valorisation économique du territoire, veille à sa croissance, encourage l'implantation des entreprises en ZAE et prône la création d'emploi et les innovations.

ZONES D'ACTIVITÉS

9 ZONES D'ACTIVITÉS

320 ENTREPRISES

5215 EMPLOIS

251 KM²

HÔTELS D'ENTREPRISES

En 2018, 5 entreprises se sont implantées à Etampes créant plus de 40 emplois

La CAESE possède 2 immobiliers d'entreprises : le Rurapôle à Saclas et Sud Essor Activités à Brières-les-Scellés destinés à accueillir de jeunes entreprises en création ou en développement.

2 HÔTELS D'ACTIVITÉS

14 ENTREPRISES HÉBERGÉES

100% TAUX D'OCCUPATION AU 31/12/2018

EMPLOI

La CAESE dans sa politique d'aide à l'accompagnement à l'emploi a mis en œuvre des actions et des outils permettant aux demandeurs d'emploi d'être acteurs dans leurs recherches d'activités professionnelles.

Création d'une plateforme emploi

La plateforme JobiJoba lancé en janvier 2018 en s'appuyant sur un partenariat avec plus de 400 sites spécialisés et une convention officielle avec Pôle Emploi, agrège toutes les offres d'emploi disponibles sur le territoire.

60 RECRUTEURS ONT PUBLIÉ DES OFFRES D'EMPLOI

331 OFFRES PAR MOIS EN MOYENNE PUBLIÉES

300 CANDIDATS SE SONT INSCRITS

15 PARTICIPANTS AU PETIT-DÉJEUNER DE PRÉSENTATION DU 21 MARS 2018

Job dating

Afin d'animer les dynamiques de collaboration notamment en termes d'emploi, les intercommunalités du Sud-Essonne ont décidé de poursuivre en 2018 l'action commune "Les rendez-vous de l'emploi en Sud-Essonne". Un job dating a été organisé en juin 2018 en collaboration avec les partenaires de l'emploi

27 ENTREPRISES ONT PARTICIPÉ
+ DE 80 CANDIDATS SE SONT DÉPLACÉS

146 POSTES À POURVOIR
191 RENDEZ-VOUS EFFECTUÉS

ANIMATION TERRITORIALE

Les entreprises se mettent en scène

Afin de continuer les dynamiques de collaboration, les intercommunalités du Sud-Essonne ont décidé de poursuivre en 2018 l'action « Les Entreprises de mettent en scène ». cette rencontre favorise les échanges entre dirigeants sous un format ludique et convivial.

40 ENTREPRISES ONT PARTICIPÉ

Entreprises à la rencontre de vos voisins La CAESE a organisé la 10ème édition de la manifestation labellisée « Entreprises à la rencontre de vos voisins » sur le thème de la santé au travail. Cette rencontre est l'occasion pour les entreprises du territoire et les acteurs économiques d'échanger et de partager un moment convivial. Organisée en deux temps, soit un déjeuner dans les locaux de la médecine du travail ASTE agrémenté de massages assis et une activité de cohésion d'équipe au Parc du Château de Méréville.

80 CHEFS D'ENTREPRISE PRÉSENTS À ASTE
30 ENTREPRISES PRÉSENTES AU PARC DU CHÂTEAU DE MÉRÉVILLE

Les ateliers Entrepreneur#Leader

En 2018, la CAESE a accueilli quatre ateliers animés par ses partenaires, CCIE, Initiative Essonne et Essonne Active et destinés aux porteurs de projet et jeunes chefs d'entreprise dans le cadre du dispositif régional Entrepreneur#Leader. Une trentaine de participants au total ont pu y appréhender le parcours et la posture du chef d'entreprise.

Les flèches de l'innovation

En janvier 2018, les Flèches de l'innovation ont permis de mettre à l'honneur trois entreprises innovantes, créatrices de richesses sur le territoires.

- Thomas RIVIERE, société AF CUSTOM, Brières-les-Scellés,
- François DUVERGER, société SEGA, Angerville,
- Marc LEPAGE, ALL IN FACTORY, Saclas,



Les rencontres professionnelles "top chrono" ou Speed Business Meeting

Près de 70 chefs d'entreprise du bassin d'emploi étaient présents à cet événement de mise en relation des entreprises locales organisé par les cinq EPCI du bassin d'emploi à la salle des fêtes Jean Lurçat d'Étampes.

LES PARTENARIATS

Initiative Essonne

La CAESE soutient l'activité d'Initiative Essonne sur le territoire via une convention de partenariat annuelle. Cette plateforme offre aux entrepreneurs une expertise économique et financière ainsi que la mobilisation de compétences économiques locales par l'octroi de prêts d'honneur servant étalement de garantie bancaire.

Le soutien financier apporté à Initiative Essonne par les territoires, est de 0,20 euros par habitant.

Le montant de la cotisation 2018 pour la CAESE s'élève à 10 856,60€.

8 PROJETS DE CRÉATION SOUTENUS :

4 À ÉTAMPES **1** À SACLAS **1** À CHÂLO-SAINTE-MARIE **1** À ESTOUCHES **1** À MÉRÉVILLE

4 REPRISES DE SOCIÉTÉS

102 000€ DE PRÊTS D'HONNEUR

536 538 € LEVÉS AUPRÈS DES BANQUES

713 548 € INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

26 EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

Signature d'une convention avec le Groupement des Entreprises de l'Etampois G2ET

Eu égard des relations tissées depuis de nombreuses années avec le Groupement des Entreprises de l'Etampois, mais aussi devant la modification des statuts de cette association élargissant son périmètre d'action aux 38 communes, la CAESE a souhaité acter la collaboration par la signature d'une convention d'objectifs.

Pour étayer la réalisation de ces objectifs, la CAESE a octroyé une subvention de 3 500 € au G2ET.



Signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France EPFIF

La CAESE a souhaité mettre en œuvre une stratégie territoriale foncière au service de l'habitat et du développement économique.

OBJECTIFS

Définition d'une stratégie de développement économique, incluant des études pré-opérationnelles relatives à des projets de création, d'extension ou de reconversion de zones d'activités,

Définition d'une stratégie foncière globale au long terme en lien avec le lancement récent du Programme Local de l'Habitat.

FISCALITÉ

Taxe sur les friches commerciales

Afin de décourager la rétention foncière délibérée qui impacte les ressources de la Contribution Économique Territoriale (CET), de lutter contre le phénomène de vacance commerciale ou industrielle et d'inciter les propriétaires à l'instauration d'un dialogue, la CAESE a mis en place la taxe sur les friches commerciales.

Contrat de Ville d'Etampes 2015-2022

Le quartier de Guinette de la ville d'Etampes a été retenu pour le Programme de Renouvellement urbain d'intérêt Régional (PRiR) lors du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) du 23 juin 2015. La contractualisation des projets relevant du NPNRU s'est opérée en deux temps :

- la signature d'un protocole de préfiguration, qui a été signé en partenariat avec la CAESE le 19 septembre 2016.
- la signature d'une convention pluriannuelle de renouvellement urbain qui permettra de contractualiser les réalisations opérationnelles et leur financement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du NPNRU et de son partenariat avec l'ANRU et l'État, la Région apporte son soutien auprès des autorités administratives, porteuses de projets.

Ce soutien se traduit par la mobilisation de moyens financiers et de crédits spécifiques dont la CAESE pourrait bénéficier.

Action Coeur de Ville sur la Commune d'Etampes

En octobre 2018, l'ensemble des partenaires était réuni pour la signature de la Convention Cadre "Action Coeur de Ville" suite au plan national en faveur de la revitalisation des villes moyennes annoncé le 27 mars 2018. Etampes compte donc parmi ces 222 collectivités locales retenues qui bénéficieront de ce dispositif destiné à redynamiser le centre ville.

L'objectif est de permettre la redynamisation des villes centres afin que les décrochages repérés ne s'élargissent pas à l'ensemble du bassin de vie. L'augmentation du taux de chômage et la diminution de la main d'œuvre qualifiée impactent le territoire, tant sur la fréquentation des zones commerciales, qui peuvent à terme voir fermer des enseignes, que sur le « réservoir » d'emploi local, mais également en termes d'équipements publics.

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

La CIL constitue le nouveau cadre de gouvernance pour concerter et piloter à l'échelle intercommunale les politiques d'attribution du logement social et de gestion de la demande locative sociale.

Dans ce cadre, la loi relative à l'égalité et la citoyenneté précise le rôle de la Conférence Intercommunale du Logement qui définit notamment les orientations en matière d'attributions de logements et de mutations dans le patrimoine locatif social public présent ou futur.



Le Programme Local d'Habitat (PLH)

Le PLH est un document de définition de la politique locale de l'habitat et de programmation des actions et des investissements en matière de logement.

Par ailleurs, pour favoriser la mixité sociale, le PLH fixe l'objectif de production de logements sociaux en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les communes. En 2018, la CAESE a recruté un bureau d'études et a organisé les premières réunions de lancement de la procédure. Un diagnostic qui sera ensuite partagé et attendu pour 2019.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC de la CAESE organise trois types de contrôles :

- Un contrôle diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien, réalisé dans le cadre de campagnes annuelles de contrôle systématique,
- Un contrôle dans le cadre des ventes de biens
- Un contrôle de conception et d'implantation des installations d'assainissement non collectif.

Transfert de la compétence eau et assainissement

La loi NOTRe acte le transfert, à titre obligatoire à compter du 1er janvier 2020, des compétences eau et assainissement à l'ensemble des communautés d'agglomération. La CAESE a souhaité ainsi engager la réflexion et poser les conditions satisfaisantes d'un transfert de compétences eau et assainissement apaisé et clarifié. Une commission eau et assainissement, composée des maires des communes, a été créée dans cet objectif.

3080

FOYERS ÉQUIPÉS D'UNE
INSTALLATION D'ANC

140 €

COÛT D'UN CONTRÔLE

252

CONTRÔLES DIAGNOSTICS

370

ÉTUDES ET DÉFINITION DE
FILIÈRES

246

PROGRAMMES DE TRAVAUX



En septembre 2018, la CAESE a souhaité se doter d'un service pour mettre en œuvre des actions dédiées au développement durable. Pour ce faire, il est composé de 4 agents qui traitent 5 thématiques transversales. L'année 2018 a vu la concrétisation des actions préalablement menées pour la mise en œuvre d'une action territoriale d'envergure pour lutter contre le changement climatique, la poursuite de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le plan Climat Air Energie Territorial

Avec la mise en œuvre du PCAET, la CAESE coordonne et anime la dynamique territoriale pour la transition énergétique incitant les parties prenantes (administrations, entreprises, associations, citoyens) à s'engager et porter des actions visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables.

LES PARTENARIATS

Le cofinancement de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

La CAESE entretient un partenariat privilégié avec l'Agence Locale de l'Energie et le Climat Ouest Essonne (ALEC), qui agit en prodiguant ses conseils tant aux particuliers qu'aux institutionnels qui s'interrogent quant à la performance énergétique des habitats et des bâtiments. L'ALEC mène également des missions d'accompagnement dans l'animation des PCAET, qui se concrétisera en 2019 par le renouvellement de la convention.

Subvention de l'Agence de l'eau seine Normandie

L'Agence de l'Eau Seine Normandie a subventionné le financement de la gestion des eaux pluviales du contournement routier d'Etampes et de Brières-les-Scellés.

La CAESE est sortie lauréate du projet.

Subvention : 189 000 € HT

Charte en faveur des achats socialement responsables sur le département de l'Essonne : Inclusiv'Essonne

La politique d'achats des collectivités territoriales représente un levier stratégique et opérationnel pour la mise en œuvre du développement durable, un travail de concertation a permis la rédaction commune de la charte en faveur des achats socialement responsables, mais aussi la création de la coordination "Inclusiv'Essonne" regroupant les acteurs des achats responsables de l'Essonne et dont l'animation technique est assurée par ATOUT PLIE NO 91 jusqu'en 2020.

Convention par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

La CAESE a souhaité étendre son champ d'action relative à la transition énergétique au cadastre solaire en conventionnant avec le Parc du Gâtinais français. La CAESE a ainsi bénéficié d'un tarif préférentiel. Le surcoût entraîné par l'élargissement du périmètre du cadastre solaire s'élevant à 3 000 € pour le territoire de la CAESE.

Concession de locations de bicyclettes avec le Syndicat des transports d'Ile-de-France

Le syndicat des transports d'Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités a lancé un service public de location de bicyclettes sur l'ensemble du territoire de l'Ile-de-France. Compte-tenu de l'intérêt d'un tel dispositif pour les habitants du territoire, la CAESE a délibéré afin de rejoindre le projet.

10 000 vélos à assistance électrique sont prévus pour septembre 2019 au plus tard.



ACTIONS

Forum Développement durable

En écho au lancement du PCAET, le forum Développement durable avait pour objectif d'informer et d'échanger avec les citoyens sur le réchauffement climatique et les mesures à prendre au niveau du territoire.

Des tables rondes sur l'énergie, l'agriculture, l'eau et les déchets ont animé le forum. Des ateliers scientifiques, projection de film, animation sportive, spectacle, exposition ont permis de communiquer sur les enjeux du PCAET, son articulation et les raisons de son déploiement.

800 PERSONNES TOUCHÉES PAR
CETTE 1ÈRE ÉDITION

450 COLLÉGIENS ET LYCÉENS

11 CLASSES DE 6ÈME ET 5ÈME

4 COLLÈGES

350 VISITEURS

En termes de communication sur le projet :

10 AFFICHES 120X176

3 SEMAINES DE PARUTION
DANS LA PRESSE LOCALE

12 059 PROGRAMMES DE DISTRIBUÉS DANS
LES ÉCOLES ET LES ACCUEILS DE
LOISIRS

150 FLYERS DISTRIBUÉS

5 ARTICLES FACEBOOK



Les transports

La transformation de la mobilité est au cœur des préoccupations des territoires en adaptant les modes de déplacement à la nécessité écologique sans pénaliser la mobilité des concitoyens et des entreprises dans leur activité quotidienne. La voiture électrique est une des solutions d'avenir permettant de concilier ces deux aspects mais force est de constater que son recours est encore limité, de par un faible maillage du territoire en bornes de recharge.

Ainsi, la CAESE participe depuis novembre 2018 à un projet relatif à l'implantation de bornes électriques intelligentes sur son territoire. Le projet est porté par une start up, All In Factory (basée à Saclas), qui propose une solution de bornes intelligentes.

POLITIQUE TARIFAIRE

Baisse des coûts des collectes des ordures ménagères

La mise en place de points de collecte en apport volontaire a permis de rationaliser les coûts de collectes des ordures ménagères et sélectives sur le territoire au profit des habitants.

Tarifs spécial agriculteurs

Afin de conserver le caractère rural et artisanal de la foire de l'Essonne verte, il est apparu nécessaire de valoriser les agriculteurs, les producteurs locaux et artisans d'art du territoire de la CAESE. C'est pourquoi un tarif spécial pour les agriculteurs, les producteurs du Sud Essonne ainsi que les artisans d'art a été mis en place.



Les achats responsables

Dans le cadre des achats de fourniture, la CAESE achète des ramettes de papier issues de forêts de gérées durablement.

En 2018, la CAESE a équipé le service de la petite enfance du premier véhicule électrique, cofinancé par la CAF de l'Essonne.

Dans le cadre de la restauration des manifestations organisées en 2018, la CAESE a fait appel au service traiteur de l'Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) Paul Besson situé à Étampes. Cet établissement médico-social a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.



Foire d'Etampes

En 2018, la Foire de l'Essonne verte, organisée par la CAESE, s'est attachée à valoriser les valeurs et l'identité du territoire communautaire : sa ruralité dynamique, ses savoirs faire, ses productions locales, sa vitalité débordante, son attractivité touristique et commerciale, son attachement au monde agricole et son label Pays d'Art et d'Histoire, unique en Essonne. Les enfants étaient invités dans un esprit éco-responsable, à découvrir :

- des ateliers participatifs (la ferme pédagogique de la Galinette, atelier de création de parfum)
- des animations et festivités (autour de l'agriculture, le bio, la protection de l'environnement).

En prime, les familles ont été sensibilisées sur les écocgestes repartant avec un Eco Cup à l'effigie de la Foire.

VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

Dans le cadre de sa politique active et reconnue en la matière, la CAESE souhaite que la culture reste accessible au plus grand nombre. La mise en place d'un pass culture pour les jeunes âgés de 11 à 25 ans habitant le territoire de la CAESE leur permet de bénéficier de tarifs préférentiels, d'ateliers, rencontres et d'invitations à certaines manifestations programmées par les structures culturelles du territoire (Conservatoires, Musée, Bibliothèques, Cinétypes, Centre culturel et Théâtre).

Des services culturels mobilisés pour faire partager la culture sur le territoire.

Notamment, La Yourte en voyage et de nombreux concerts organisés par le conservatoire. Des partenariats avec le CD91, la DRAC et des artistes pour des actions en direction de la petite enfance et du public jeune comme le Dispositif d'Education Musicale, et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) porté par le conservatoire et l'Espace Jean Carmet d'Etampes. Participation toujours importantes aux manifestations nationales: Journées Européennes du Patrimoine, Nuit Blanche, Nuit des Musée, Nuit de la Lecture etc...

110

SPECTATEURS À MESPUITS
(CENDRILLON) 2 JUIN



70

SPECTATEURS À ABBÉVILLE LA RIVIÈRE
(LOIN) 27 MAI

FOCUS

Partenariat Théâtre Brétigny programmation culturelle sur le territoire 2018 : représentations accompagnées d'une visite « lecture de paysage »

Projet artistique : Le manuscrit du XXIe siècle : une œuvre livresque de la CAESE

Réalisation d'une œuvre calligraphiée sur le territoire à la manière du XIIIe siècle valorisant un territoire contemporain.

MUSÉE INTERCOMMUNAL

Situé au cœur d'une ville historique au riche patrimoine architectural, le musée d'Etampes invite à la découverte de ses collections.

LE MUSÉE A ACCUEILLI **10 362** VISITEURS EN 2018 DONT :

708 VISITEURS INDIVIDUELS

2993 PERSONNES POUR LA PROGRAMMATION DU MUSÉE DANS SES MURS ET SUR LE TERRITOIRE (EXPOSITIONS HORS-LES-MURS, SAMEDIS THÉ CHANSONS, CONFÉRENCES, ANIMATIONS) DONT **1388** POUR LES ÉDITIONS DU "MUSÉE SORT DE SA RÉSERVE" AU CENTRE CULTUREL DE MÉRÉVILLE ET **348** À LA SALLE POLYVALENTE GUY BONIN À ANGERVILLE

1005 VISITEURS LORS DES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX :

77 ENFANTS EN TEMPS PÉRISCOLAIRES

199 ENFANTS LORS DE NOS ATELIERS JEUNE PUBLIC HORS TEMPS ET PUBLIC SCOLAIRE OU PÉRISCOLAIRE (ATELIERS DE L'ÉTÉ OU ATELIERS DU MUSÉE AU COURS L'ANNÉE)

160 PERSONNES ISSUES DES PUBLICS SPÉCIFIQUES



Événements marquants

- L'exposition « Le Musée sort de sa réserve » à Angerville, a réuni 300 œuvres issues des collections des musées.
- L'exposition "Les Très Riches Heures du Château d'Étampes - de la forteresse royale à la tour de Guinette - a proposé une réalisation de maquette tactile pédagogique accessible au public déficient visuel réinterprétant le site du château d'Étampes au Moyen Age, et organisé 8 ateliers participatifs pour réaliser une maquette du Château d'Étampes en LEGO de 12 000 pièces.
- Poursuite des restaurations du fonds Elias Robert classé au titre des Monuments Historiques (plan pluriannuel de restauration en partenariat avec le Centre de Recherches et de Restaurations des musées de France - thématique spécifique sur la statuaire monumentale). Montant : 16 482 euros (4000 euros de subventions de la DRAC et 3000 euros de subventions du CD91)

FOCUS

Une politique de médiation culturelle dynamique en direction des scolaires et des jeunes
5249 scolaires



4 565

ÉLÈVES DES ÉCOLES D'ETAMPES



351

ÉLÈVES D'ÉCOLES HORS DE LA CAESE MAIS
PROVENANT DU DÉPARTEMENT

313

ÉLÈVES DES ÉCOLES DE LA CAESE

313

ÉLÈVES HORS 91

ANIMATION DU PATRIMOINE

En cohérence avec le projet culturel de la CAESE, les missions spécifiques de l'animation du patrimoine encadrent la mise en valeur du patrimoine architectural, la programmation et l'animation de visites scolaires, la création d'animation tout public ou encore la gestion d'expositions temporaires.

8 851 VISITEURS

1 695 TOUT PUBLIC (HORS ÉVÉNEMENTIEL)

3 635 TOUT PUBLIC (JEP, NUIT DES MUSÉES)

1 223

EXPOSITIONS
TEMPORAIRES



2 298

VISITES SCOLAIRES

Événements marquants

- Réalisation d'une exposition sur les monuments aux morts dans le Pays de l'Étampois.
- Les frissons du patrimoine avec des « escape games » créés pour la mairie d'Angerville et le théâtre d'Étampes. 600 personnes.

FOCUS

- Réalisation d'une exposition sur les monuments aux morts dans le Pays de l'Étampois (12 panneaux)
- Présentation de septembre à début novembre 2018 à l'Hôtel Anne-de-Pisseleu à Etampes. Visites découvertes de l'exposition et du monument aux morts de la ville d'Etampes pour les élèves de CM2 du quartier de Guinette (70 élèves).
- Exposition à vocation itinérante prêtée à la Commune de Brouy (146 habitants) pour l'inauguration de son monument aux morts le 11 novembre 2018 et créé à cette occasion par un sculpteur contemporain.

LES BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

Quatre bibliothèques intercommunales sont implantées sur le territoire dont 2 à Etampes, 1 à Morigny-Champigny et 1 à Angerville. Les bibliothèques de la CAESE contribuent au développement de la lecture et à la lutte contre l'illettrisme. Elles sont avant tout un véritable espace public de rencontres et de réflexions mais aussi un lieu de vie sociale et de débat citoyen.

149 977 DOCUMENTS PRÊTÉS

5 255 INSCRITS ACTIFS

Étampes (Diane de Poitiers et Ulysse)

4 333 **130 325**

INSCRITS ACTIFS

DOCUMENTS PRÊTÉS

28

ANIMATIONS



Morigny-Champigny

411

INSCRITS ACTIFS

12 295

DOCUMENTS PRÊTÉS

8

ANIMATIONS

ANGERVILLE

783

INSCRITS ACTIFS

7 357

DOCUMENTS PRÊTÉS

10

ANIMATIONS

FOCUS

Un engagement important pour le numérique

La bibliothèque numérique

Une cinquantaine d'inscriptions pour le soutien scolaire en ligne.

Le numérique s'invite à la bibliothèque - du 31 janvier au mercredi 28 mars

Une animation qui a atteint ses objectifs en révélant l'intérêt du public pour le numérique. Les installations numériques: table interactive laissée en accès libre, et Kit Blue Bot ainsi que le logiciel Scratch ont servi de base à 3 ateliers organisés les 24 février, 7 et 21 mars.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL (CRI)

Conservatoires à Rayonnement Intercommunal (site Etampes et site Méréville, mais également des antennes de proximité à Angerville, Guillerval, Morigny-Champigny et Saclas). Le CRI est un lieu d'enseignement de la musique et de la danse.

712

ÉLÈVES

JEUNESSE

442

270

ADULTES

42

PROFESSEURS

PROGRAMMATION

65

45

AUDITIONS

20

CONCERTS



Événements marquants

Journée autour de la musique ancienne à l'Église de Guillerval avec présentation d'instruments, conférence, et audition d'élèves. Un concert a été donné par l'ensemble Mascherina.

FOCUS

Des partenariats avec le CD91, DRAC et des artistes pour des actions en direction de la petite enfance et du public jeune comme le Dispositif d'Education Musicale, et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) porté par le conservatoire et l'Espace Jean Carnet d'Etampes.

LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

Les ateliers d'arts plastiques (Atelier de la Vigne à Étampes, Atelier à Morigny-Champigny) ce sont des lieux d'enseignement et de formation théorique et pratique aux divers aspects du dessin, de la peinture et du modelage. Ainsi, les adhérents bénéficient d'un panel de 14 disciplines artistiques qui sont enseignées au sein de la structure.



2

JEUNES EXTÉRIEURS

28

ADULTES EXTÉRIEURS

145

JEUNES CAESE

56

ADULTES CAESE



Événements marquants

- Portes ouvertes des ateliers
- Expositions des travaux des élèves, enfants et adultes en juin
- Exposition au Conservatoire d'Étampes
- Participation au Journées Européennes du Patrimoine

LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL

Théâtre, danse, mime, mentalisme, poésie, cirque, chanson, jazz, musique classique... la programmation est accessible à tous et de nombreux spectacles sont destinés au jeune public et aux familles. Tout au long de l'année, de nombreuses séances scolaires accueillent des élèves de 3 à 20 ans.

	REPRÉSENTATIONS	SPECTATEURS
25 SPECTACLES	52	3 939
AU THÉÂTRE	34	3 262
HORS LES MURS	18	677

17 CONFÉRENCES POUR 1 396 SPECTATEURS

	CONNAISSANCE DU MONDE	UTL	PHILOSOPHIE
CONFÉRENCES	6	10	1
SPECTATEURS	386	855	155

54 MISES À DISPOSITION DONT

15 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

21 ASSOCIATIONS

7 FESTIVAL M'IMPROVISE

11 VILLE D'ETAMPES

PROJETS ÉDUCATIFS

OPÉRA D'ENFANTS

2 CLASSES DE L'ÉCOLE DE VALPUISEAUX

ÉCOLE DU PETIT CRÉATEUR

1 CLASSE DE L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE À ÉTAMPES

Résidences artistiques

Les résidences artistiques sont proposées dans les différents lieux culturels de la CAESE, tel que le théâtre Intercommunal, ou encore le musée. Elles permettent d'accueillir un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il n'y ait d'obligation de résultat. La création est facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu à titre gracieux, de moyens financiers, techniques et humains. En 2018, plusieurs compagnies ont pu bénéficier du soutien de la CAESE.

Orchestre des musiciens d'Ose, Charles Limouse / musique classique : **29 000 € de subventions**

K maïeu Cie, Eric Guilleton / chanson : **9 600 € de subventions**

Comédiens & compagnie, Guillaume Collignon / théâtre : **8 000 € de subventions**

Événements marquants

Festival M'IMPROVISE 2018

L'association m'IMPROVise, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne, A présenté la 3ème édition du Festival m'IMPROVise créé par le compositeur et trompettiste Ibrahim Maalouf, autour du piano et de l'improvisation.. Cinq artistes parmi les plus reconnus dans leur domaine, ainsi que le big band de jazz français le plus prestigieux ont été accueillis en 2018 pour une programmation éclectique sur 4 jours.



958 PERSONNES AU TOTAL

RÉCITAL PIAN'ARTE

235 PERSONNES

THE AMAZING KEYSTONE BIG
BAND À PARTIR DE 5 ANS

235 PERSONNES

OMAR SOSA & YILIAN CAÑIZARES

200
PERSONNES

THOMAS ENHCO & HENRI DEMARQUETTE

103 PERSONNES

YAËL NAÏM

189
PERSONNES

FOCUS

Former le public de demain, une programmation et des actions innovantes.

16 Spectacles pour le très jeune public (0 à 5 ans)

11 Spectacles pour le jeune public (6 à 17 ans)

Une programmation hors les murs au plus près des habitants

Actions hors théâtre sur le territoire intercommunal

20 minis concerts sur le territoire

2 Projets éducatifs de création artistique

1 concert d'inauguration sur le nouvel orgue de l'église Saint Gilles d'Étampes

1 stage de musique ancienne à l'église de Guillerval

CINÉTAMPES

Cinétampes propose une programmation alliant films d'Art et Essai récemment sortis et des soirées thématiques (Ciné-Philo ou Ciné-peinture et Ciné-concert).



	SÉANCES	SPECTATEURS
TOUT PUBLIC	480	4 092
SCOLAIRES	69	3 387
HORS LES MURS	2	282
TOTAL	551	8 211

Événements marquants

Aux séances ordinaires, s'ajoutent des séances thématiques : ciné-goûter pour les enfants, conférence ciné-peinture, cirque et cinéma, ciné-spectacle, ciné-débat, des journées thématiques sur les mangas, la science-fiction ou l'épouvante, ciné-concert, ciné-conte, avant-premières...

FOCUS

Depuis 2014, le service du patrimoine de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne a missionné CINEAM pour développer un vaste projet de collecte et valorisation du patrimoine cinématographique amateur local qui a permis de rassembler dix-neuf collections sur l'Étampois de films inédits tournés par des particuliers qui retracent les grandes évolutions de l'agriculture, des paysages et de nos modes de vie. La CAESE a donc reconduit ce partenariat pour 2018

CENTRE CULTUREL DE MÉRÉVILLE

Situé à Méréville, le centre culturel initialement communal est devenu intercommunal en janvier 2013. Au fil des années, cet établissement s'est imposé comme un espace culturel incontournable dans la commune et sur le territoire du Sud-Essonne.

5 905 SPECTATEURS DONT **682** HORS LES MURS

47 MANIFESTATIONS DONT :

8
HORS LES MURS

4
SPECTACLES

6
EXPOSITIONS

9
CONFÉRENCES

7
CONCERTS

9
SCOLAIRES

6
CINÉMA

6
DIVERS

Événements marquants

Un jeu de piste "A la découverte de Méréville" a attiré 430 personnes sur 4 séances.

Le centre culturel de Méréville a voulu célébrer Halloween pour la première fois : 142 personnes ont participé à cet évènement.



LES PARTENARIATS

Contrat local d'éducation artistique et culturelle

La CAESE a souhaité sensibiliser les habitants de son territoire à une politique en faveur de l'éducation artistique et culturelle. C'est pour cela qu'une convention a été signée avec la DRAC, le Conseil Départemental et la Direction Académique des services de l'Education Nationale. Les objectifs de cette convention sont multiples :

- Mettre en place un projet d'éducation artistique et culturelle en synergie avec les actions déjà existantes,
- Porter une attention particulière aux habitants éloignés de l'offre culturelle, aux établissements scolaires en zone rurale et en réseau prioritaire ou politique de la ville.



Culture du cœur

Depuis plusieurs années, la CAESE a noué un partenariat avec l'association Cultures du cœur au travers d'une convention permettant de mettre à la disposition de l'association des places gratuites pour CINetampes et pour le Théâtre intercommunal d'Etampes. Devant le succès de cette collaboration en 2107, la CAESE a renouvelé ce partenariat en l'étoffant. Signer la convention de partenariat avec l'association Cultures du cœur favorise l'accès des personnes les plus en difficulté ou les plus éloignées de la culture à une offre culturelle éclectique et porteuse de sens portée par l'ensemble des équipements culturels de la CAESE.

TOURISME

Le Service du Patrimoine et du Tourisme organise toute l'année des actions spécifiques pour tous les publics. Les programmes des événements se retrouvent au sein des deux offices de tourisme, 1 à Etampes et l'autre à Méréville.



Événement marquant

Mise en place d'une Taxe de séjour qui permet ainsi de financer un schéma de développement touristique, une meilleure valorisation des atouts de notre territoire



6 496 VISITEURS :

4 959

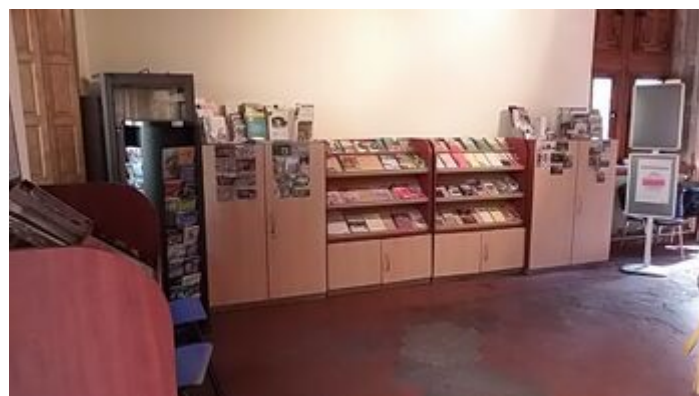
OFFICE DE TOURISME
D'ÉTAMPES

937

OFFICE DE TOURISME
DE MÉRÉVILLE

600

VISITES HORS LES MURS



Adhésion au comité départemental du Tourisme de l'Essonne

Le Comité départemental du Tourisme de l'Essonne est chargé de mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre du schéma départemental du développement du tourisme de l'Essonne 2018-2021 :

- Accompagnement au diagnostic des territoires,
- Accompagnement dans le domaine de l'ingénierie touristique,
- Exploitation et partage des données,
- Mise en réseaux avec l'ensemble des partenaires,
- Promotion de l'offre touristique.

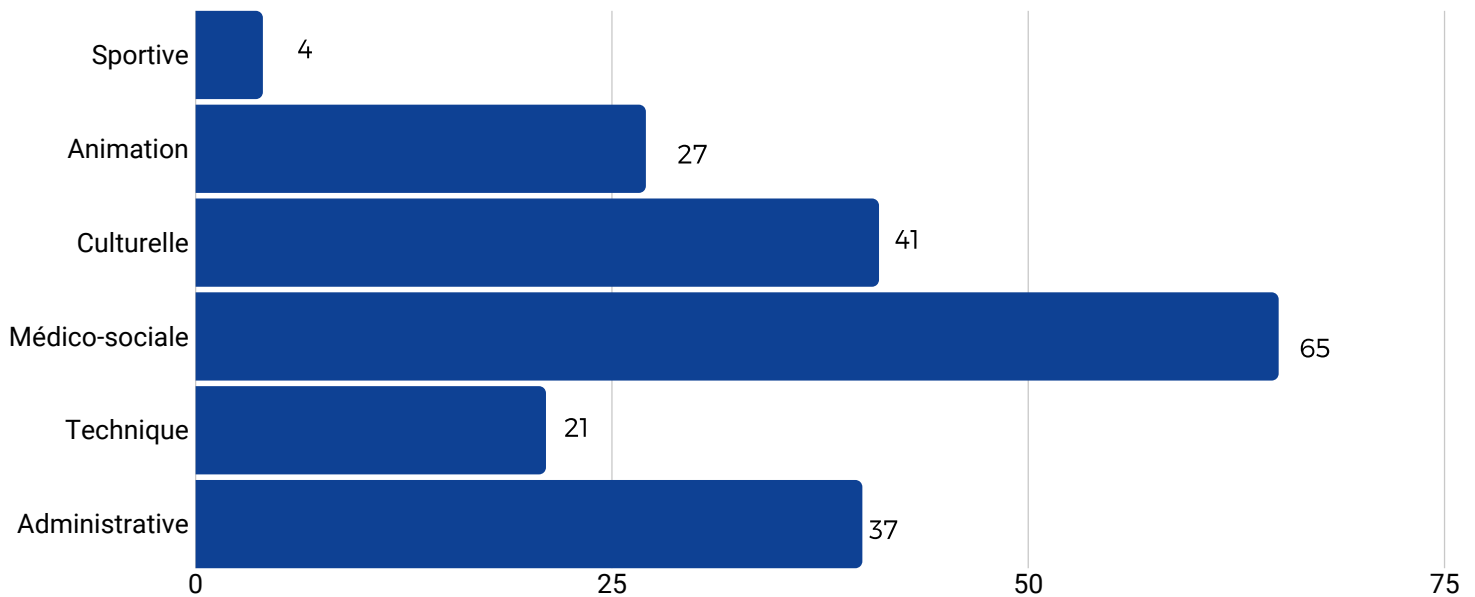
La contribution annuelle est fixée au nombre d'habitants à savoir 1 euro par tranche de 100 habitants et pour les territoires de plus de 50 000 habitants une adhésion forfaitaire de 2 500 euros.

Perspective 2019

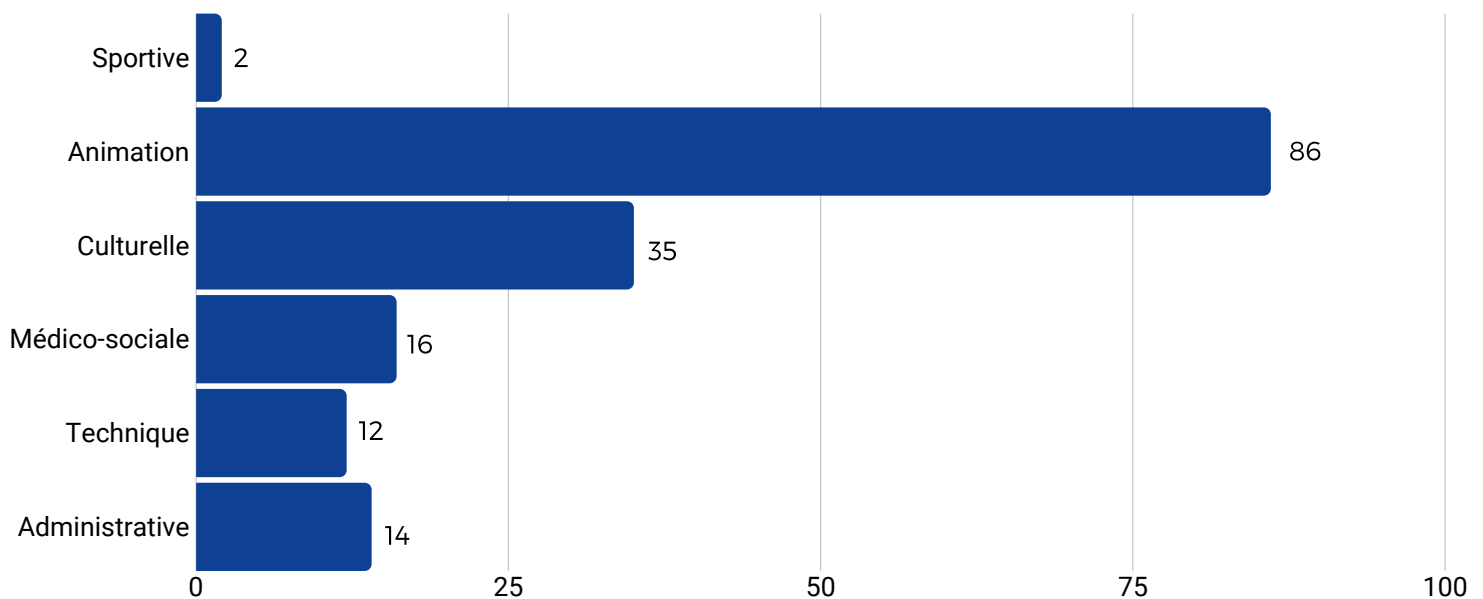
- Mettre en place une application pour smartphone pour valoriser le territoire,
- Installer le totem tactile d'information touristique à l'Île de loisirs.

360 AGENTS

Agents titulaires/stagiaires par filière



Agents non titulaires sur emplois permanents par filière

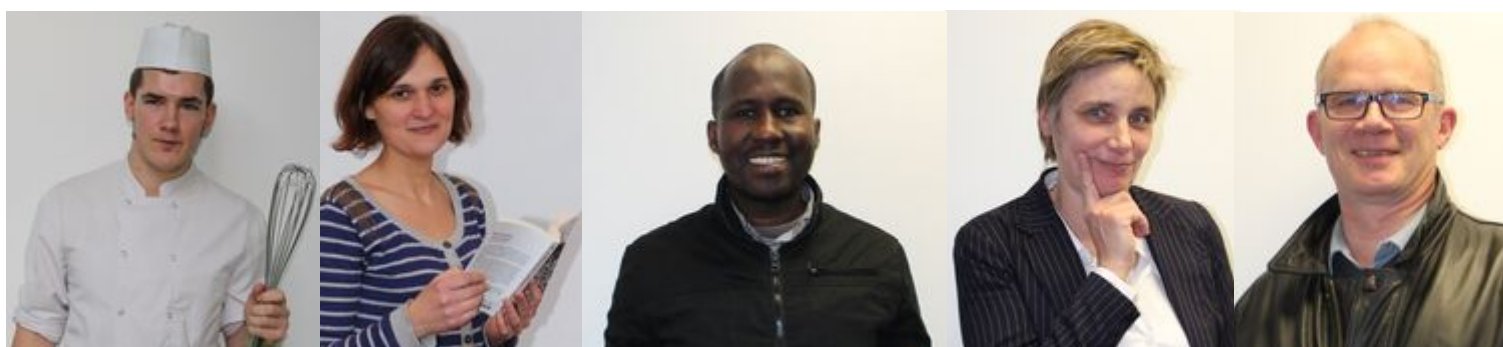


En 2018, la CAESE a permis à 6 apprentis de se former dont un agent au service tourisme et 6 dans le secteur de la petite enfance. 2 emplois avenir ont également été recrutés dans le service enfance. Les emplois d'avenir constituent une première expérience professionnelle et une deuxième chance d'acquérir une qualification pour les jeunes peu ou pas qualifiés.

50 agents, 40 d'entre eux en tant qu'assistantes maternelles, et 5 au sein de la direction culturelle sont recrutés sur un CDI.

Pour répondre à son objectif de motivation des équipes, la CAESE a mis en place un plan de formation qui permet aux agents d'acquérir des compétences pour une efficacité dans les missions menées. Ainsi 152 formations ont été dispensées pour 150 agents, soit près de 42 % des effectifs.

Par ailleurs, 10 agents ont bénéficié d'une nomination sur un grade supérieur, à la suite d'une réussite à la concours et 25 par avancement de grade.



UNE POLITIQUE RH AU SERVICE DES AGENTS

Parcours procréation médicalement assistée

La CAESE, fidèle à sa politique d'accompagner socialement ses agents, a souhaité que les agents engagés dans un parcours de procréation médicalement assistée puisse bénéficier d'une autorisation d'absence pour les actes médicaux nécessaires à la PMA.

Prévoyance

Au regard de la pyramide des âges de la CAESE, celle-ci a souhaité élargir les risques assurés à la maternité.

Mutuelle prise en charge

Afin d'offrir aux agents communautaires un meilleur accès aux soins, désormais une nouvelle revalorisation de la participation sur les contrats santé et/prévoyance permet une prise en charge moyenne de 50%, contre 33 % auparavant, de la cotisation payée par les agents selon les modalités définies.

Participation stationnement

La CAESE prend en charge une partie du coût du forfait annuel de stationnement, via un remboursement aux agents travaillant dans des locaux communautaires non pourvus de stationnement accordé dans les mêmes conditions que le remboursement des titres de transport.

Gratification stagiaires

La CAESE a décidé d'accorder une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur effectuant un stage d'une durée inférieure ou égale à deux mois plafonnée à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale et versée en fin de stage

UNE POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE AUX USAGERS

La CAESE a finalisé le 3 juillet 2018 la définition d'une stratégie financière visant à harmoniser les tarifs dans le secteur de l'enfance et du conservatoire. Les principaux objectifs visés par cette réforme tarifaire tendent à harmoniser la tarification sur le territoire, établir une équité de traitement à même niveau de ressource et garantir un niveau de recettes identique à l'exercice passé.

UNE STABILITÉ MAINTENUE

Pour 2018, la communauté d'agglomération a souhaité renforcer la sécurisation et l'efficacité des services pour répondre aux nouvelles normes, notamment RGPD (loi sur la protection des données personnelles) ce qui se traduit par des dépenses nouvelles au niveau des prestations de service.

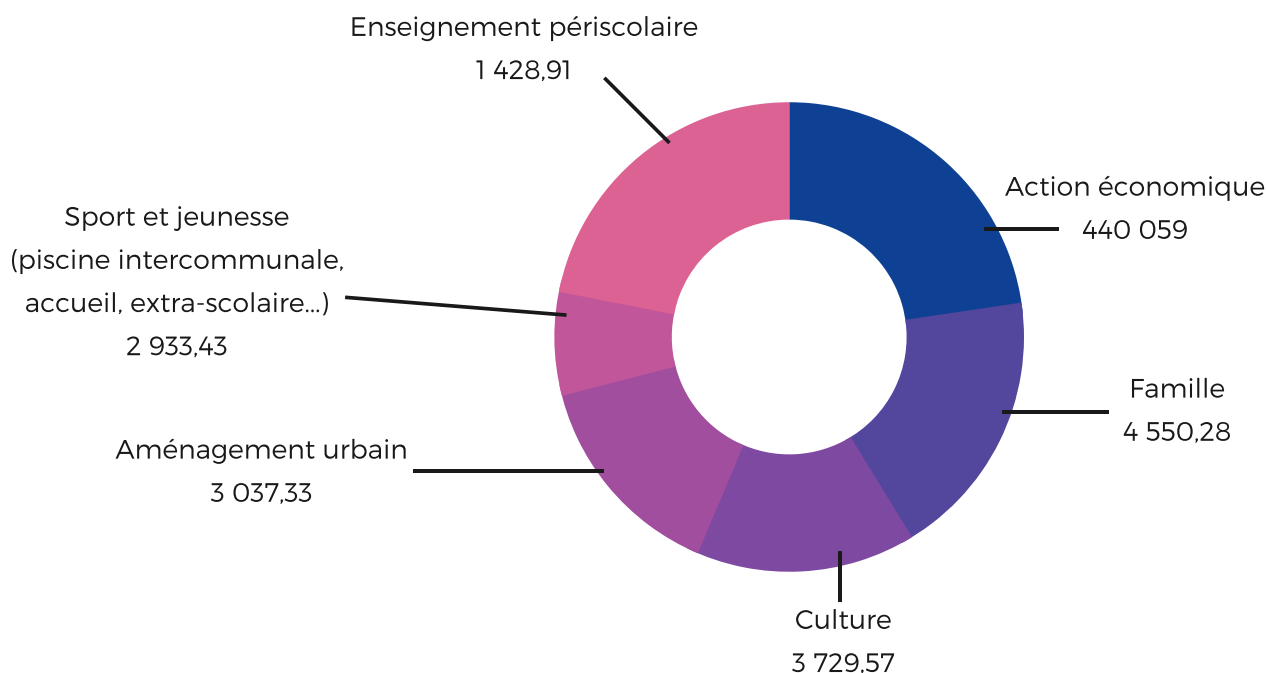
La reprise dès 2020 de l'ensemble des compétences eau et assainissement des communes du territoire rend nécessaire un travail de fond pour préparer au mieux l'intégration de ces compétences dans le fonctionnement de la communauté d'agglomération sans impact négatif pour les usagers.

Malgré ces dépenses exceptionnelles et nécessaires pour le développement de la communauté d'agglomération, la bonne maîtrise budgétaire a permis à la communauté d'agglomération de contenir l'augmentation du chapitre 011, avec seulement 217 000 € d'augmentation, pour information l'effet inflation représente 122 000 € à lui seul.

L'exercice 2018 fait apparaître un résultat net de 5 171 864,80 €.

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

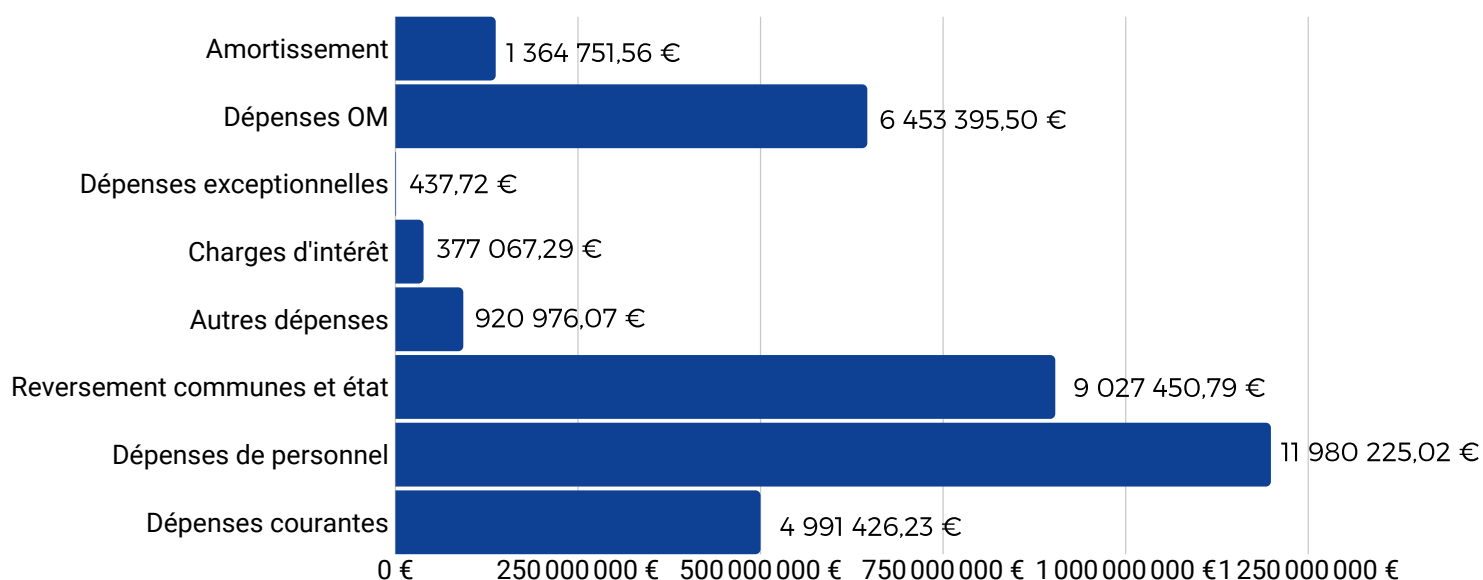
Dépenses par politiques publiques



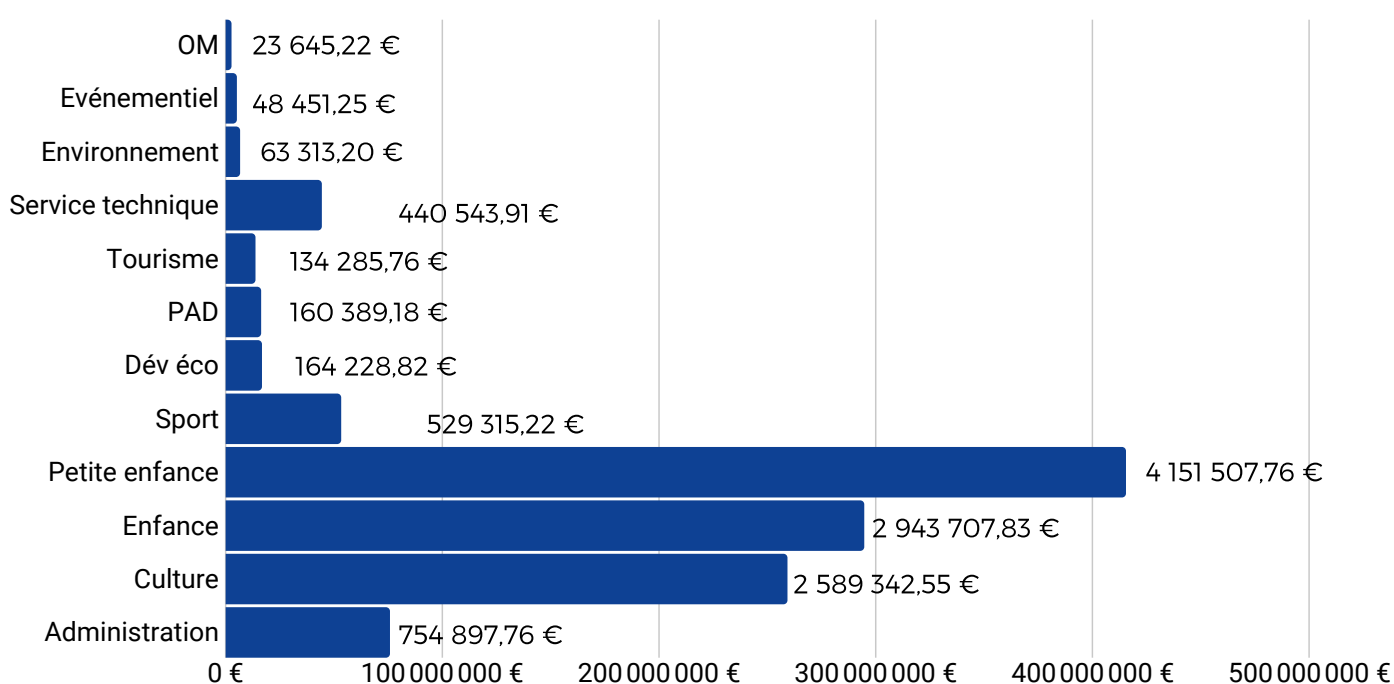
Charges à caractère général (O11) : -20,05 k€ soit -0,26% pour 1,5% d'inflation prévue

Charges de personnel (O12) : +609,20 k€ soit 4,94%

Répartition des charges par chapitre



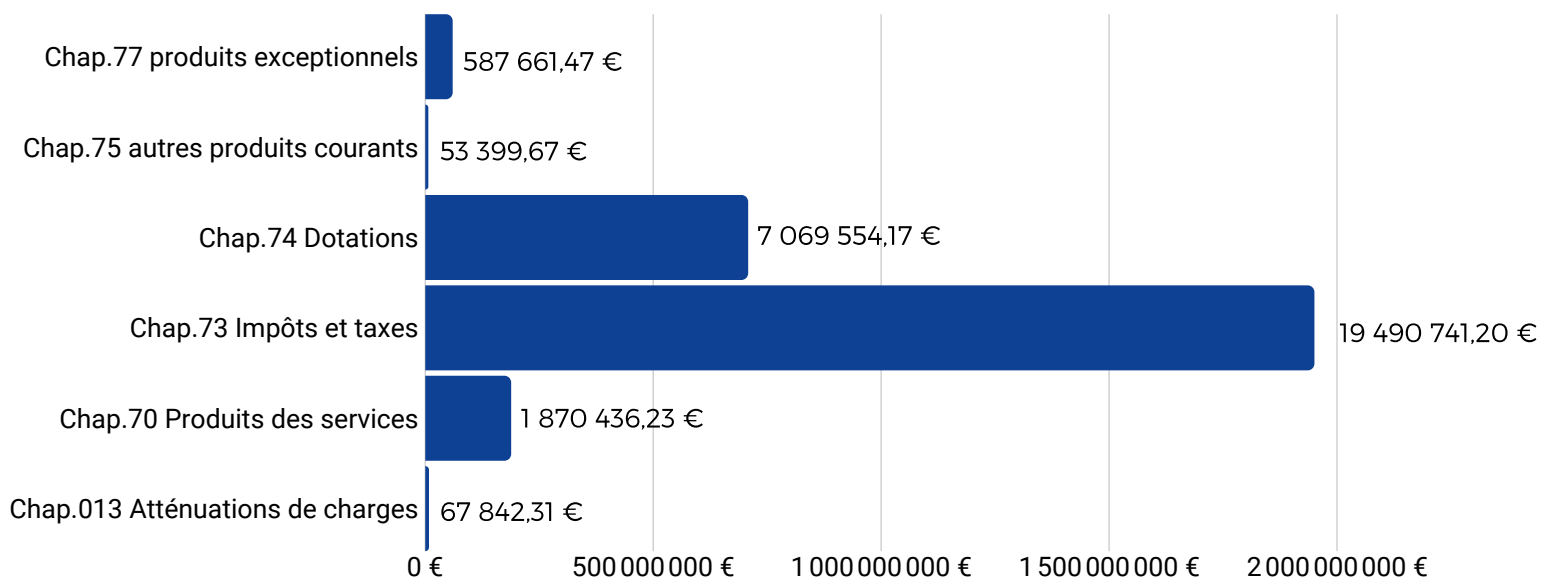
Répartition des charges de personnel par service



FONCTIONNEMENT RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 39 378 000 € et augmente de 0,15 % par rapport à 2017.

Total des recettes réelles : 29 138 000 €



INVESTISSEMENT DÉPENSES

Les dépenses réelles d'investissement représentent 2 730 224,60 €. Elles se décomposent en 1 216 156,85 € (PPP compris) de remboursements de capital des emprunts contractés au titres des exercices antérieurs et de 1 514 067,75 € de dépenses d'équipement. Parmi les principales réalisations, il convient de noter :

Chapitre 204 subventions d'équipement versées : 704 900 € ont été versés en 2018 au titre des subventions d'équipement de la communauté d'agglomération aux communes du territoire. Si nous ajoutons les 721 000 € de restes à réaliser, le soutien aux communes en matière d'investissement s'élève à 1 425 900 € sur l'année 2018.

INVESTISSEMENT RECETTES

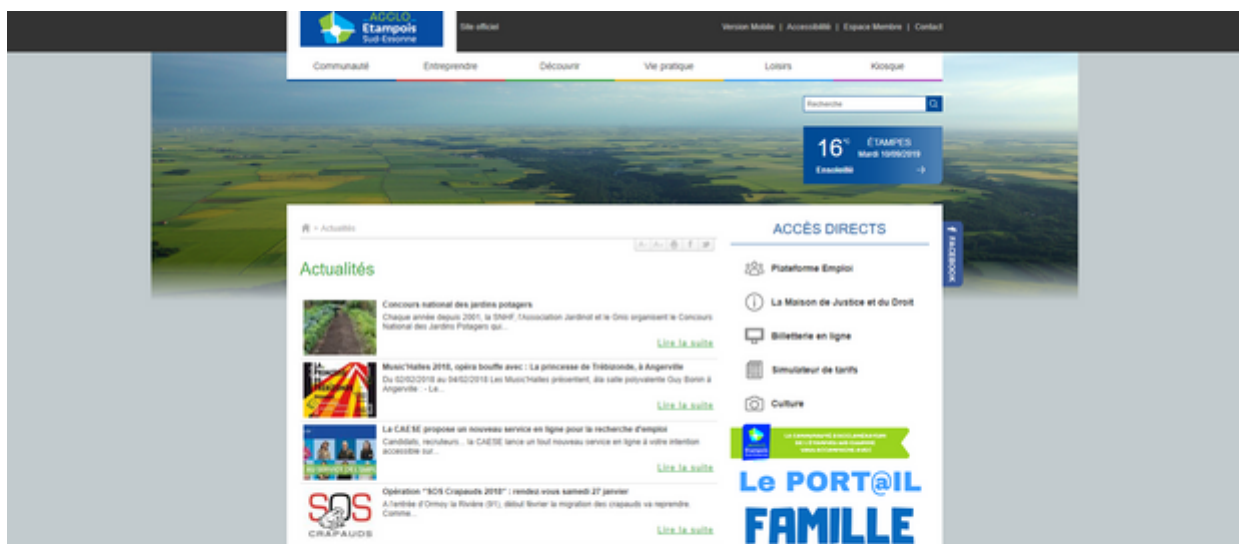
Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 7 359 245,67 €. En hausse de 49,61 % par rapport à 2017.



En 2018, un début de service communication communautaire a été lancé avec le recrutement d'une responsable de la communication rattachée à l'exécutif. Le service communication a permis de mettre en place des outils et des supports de communication papier et digitaux afin d'être encore plus proche et visible des habitants du territoire.

LE SITE INTERNET

Le site internet est l'un des outils principaux de communication de l'agglomération, au service de tous : élus, communes, administrés, entreprises, partenaires. Il présente aux internautes l'organisation de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne, les actualités du territoire ainsi que tous les services à leur disposition.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le 3 mai 2018, la CAESE se lance sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter. Toute l'actualité et l'information du territoire sont accessibles en temps réel avec la possibilité de réagir, commenter et partager. Les internautes y découvrent les actualités des services intercommunaux, les prochains événements, les retours en images, l'ordre du jour des prochains conseils communautaire...

226 publications sur facebook
604 abonnés à la page facebook à la fin de l'année 2018



LE JOURNAL DE LA CAESE

Le journal de la CAESE, dont le tout premier numéro est paru à l'été 2018, est un outil de communication massive diffusé à l'ensemble des foyers des 38 communes du territoire. Tous les habitants du territoire sont ainsi informés des projets et services de la CAESE ainsi que des savoir-faire locaux.

Distribution 25 000 exemplaires

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

Une véritable politique de communication institutionnelle et politique est mise en place au cours de l'année 2018. Ainsi, chaque support d'information et ou de communication, quel qu'il soit, répond à "une charte graphique" qui permet d'identifier l'Agglomération comme service public, organisateur et même partenaire d'une action : l'objectif étant d'offrir au public, aux communes et aux partenaires une lisibilité de ses actions dans toutes les compétences dont elle a la charge.

FAITS MARQUANTS

L'année 2018 connaît, en avril, la sortie du premier agenda culturel trimestriel de l'Agglomération (qui compile en un seul support les temps forts culturels organisés qu'elle organise sur le territoire).

C'est aussi l'année où, pour la première fois, le programme de la Foire de l'Essonne verte est diffusé à l'ensemble des écoliers des 38 communes (et non plus uniquement aux écoliers d'Etampes).

La communication institutionnelle est également et désormais naissante avec la réalisation de kakémono, bâches, stands parapluie en tissu, de banque d'accueil aux couleurs de l'Agglomération.

Une attention particulière est portée à l'utilisation du logo de notre EPCI et dès lors que la CAESE est partenaire d'un événement associatif ou municipal, cela est visible.

Des panneaux d'information sur les rénovations et travaux effectués sont désormais créés systématiquement tandis qu'il est également mis en place une communication événementielle via les signatures électroniques des agents.

Une communication au service de la diffusion culturelle et événementielle

Au total : 2 agendas culturels sur l'année, un programme pour la saison théâtrale, 10 programmes pour le CINeTampes, un programme d'animations pour chaque bibliothèque intercommunale, un programme de visites à faire sur le territoire, un programme pour les journées européennes du Patrimoine et une plaquette de présentation du Conservatoire à rayonnement intercommunal.

Les balbutiements d'une communication interne

Les agents de la collectivité sont désormais destinataire des invitations aux événements majeurs organisés par l'Agglomération.





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE

76 rue Saint-Jacques, 91150 Étampes
www.caese.fr